

SI NOUS ÉTIIONS **75 000**  
**À NOUS FAIRE**  
**ENTENDRE...**



Loi sur les ratios sécuritaires



Enrayer la violence  
contre les femmes



Politique de conciliation  
famille-travail-études



Un meilleur accès aux soins  
et aux services

## MOT DE LA RÉDACTION:

Cette trousse à outils électorale s'adresse aux professionnelles en soins. Elle vous présente deux séries de fiches: les unes présentant les principales positions des partis politiques du Québec sur les enjeux de santé, ratios professionnelles en soins/patient-e-s, femme, famille et travail, et les autres proposant une synthèse des problématiques liées à ces enjeux ainsi que des questions destinées aux candidat-e-s des partis politiques.

Cette trousse a été élaborée à partir des informations tirées des programmes, des orientations, des résolutions de congrès et des plateformes électorales en date du 30 mai 2018 pour les partis politiques suivants: le Parti Québécois, Québec solidaire, la Coalition Avenir Québec, le Parti libéral du Québec, le Nouveau Parti démocratique du Québec, le Parti vert et le Parti Conservateur. Ces informations sont retranscrites telles qu'elles sont écrites dans les documents des partis et sont appelées à évoluer. Nous vous invitons donc à consulter les sites Web des partis politiques et le site Web de la FIQ.

Les informations contenues dans les fiches traitant des enjeux santé, ratios, femme, famille et travail émanent des positions de la FIQ débattues et adoptées dans le cadre de ses instances démocratiques.

**Responsabilité politique:** Nancy Bédard, présidente, Shirley Dorismond, vice-présidente, et Jérôme Rousseau, vice-président | **Coordination:** Alain Leclerc, coordonnateur, secteurs et services | **Recherche et rédaction:** Suzanne Prévost, Mathilde Rajotte et Marc Thibault-Bellerose, conseillères syndicales, secteur Sociopolitique, Amélie Robert, conseillère syndicale, secteur Condition féminine et Julie Martin, secteur Organisation du travail et Pratique professionnelle | **Collaboration:** Vanessa Bévillacqua et Catherine Gervais, conseillères syndicales, secteur Sociopolitique | **Révision, rédaction et coordination de la production:** Florence Thomas, conseillère syndicale, service Communication | **Secrétariat:** Luce Dessureault et Michèle Lavoie, secrétaires, service Communication | **Graphisme:** Brigitte Ayotte (ayograph.com) | **Impression:** Solisco | **Photographie:** Upperkut



**C'est avec une immense fierté que je vous présente cette trousse à outils électorale qui vous permettra de vous positionner comme professionnelle en soins, comme femme ou allié pendant cette période déterminante où vous devrez exercer votre droit de vote!**

Nous savons à la FIQ que vous travaillez d'arrache-pied pour donner des soins humains et de qualité. Trop souvent, vos conditions de travail, déterminées par celles et ceux qui détiennent le pouvoir, dénaturent la profession que vous avez choisie et heurtent les valeurs profondes qui vous animent comme soignante. Les heures supplémentaires obligatoires, impensables dans l'immense majorité des autres professions, deviennent votre lot quotidien. Des équipes réduites, que ce soit à l'urgence, en CHSLD, en médecine, en chirurgie ou dans toutes les unités de soins, deviennent la norme plutôt que l'exception. On vous dit que vous êtes mal organisées, mais jamais les élu-e-s ne revoient leurs politiques et ne remettent en question leurs décisions!

En janvier dernier, vous étiez des milliers à vous être reconnues dans le cri du cœur d'Émilie. Appel à l'aide? Quête de sens? Émilie a exprimé sa volonté de reprendre le pouvoir sur l'exercice de sa profession en interpellant le ministre Gaéтан Barrette et en témoignant de la réalité crue du réseau de la santé!

## **COMME ÉMILIE, VOUS AVEZ VOTRE MOT À DIRE**

Car, de réforme en réforme, de budget en budget, l'inacceptable demeure. Cette réalité n'est pas inéluctable. Elle existe parce que des décisions ont été prises, dont les conséquences émanent de choix politiques. Malheureusement, celles et ceux qui vous gouvernent négligent trop souvent votre expertise professionnelle, vos expériences citoyennes et le point de vue des femmes quand il s'agit de décider. Pourtant, de nombreuses questions vous préoccupent.

Doit-on revoir les modes de rémunération des médecins? Comment valoriser les compétences et le travail des professionnelles en soins? Quelles sont les personnes les plus qualifiées pour prendre les meilleures décisions sur une unité de soins? Les élu-e-s à Québec ou les professionnelles en soins sur le terrain? Doit-on prioriser le budget des établissements de santé ou les subventions données à Bombardier? Le Québec doit-il adopter une loi sur les ratios professionnelles en soins/patient-e-s ou bien gérer la main-d'œuvre du réseau avec des méthodes de l'industrie automobile? Doit-on organiser la première ligne autour de CLSC ou de super-cliniques privées? Doit-on favoriser la place des femmes dans les lieux de pouvoir?



La violence contre les femmes est-elle encore acceptable dans un Québec moderne? Doit-on financer le budget de l'État à même la classe moyenne ou en enrayant les paradis fiscaux?

**La bonne nouvelle réside dans le fait que nous vivons dans une démocratie. Démocratie bien imparfaite, mais qui devrait être plus représentative puisqu'un consensus se dessine entre partis quant à la nécessité de modifier le mode de scrutin québécois pour mieux refléter les choix de la population, les régions et la diversité du Québec.**

## **IL EST TEMPS DE QUESTIONNER LES FUTUR-E-S ÉLU-E-S**

La réforme de Gaétan Barrette n'est pas encore totalement implantée et vous aurez l'occasion, le 1<sup>er</sup> octobre 2018, de choisir les personnes qui fixeront les priorités des quatre prochaines années. Elles décideront si les ratios sécuritaires doivent être implantés partout au Québec, du montant et de la répartition des budgets de vos établissements de santé, de vos salaires et de vos conditions de travail. Ces élu-e-s négocieront votre convention collective nationale! Voilà pourquoi il s'agit, pour les professionnelles en soins et pour l'ensemble de la population québécoise, d'un moment déterminant pour notre avenir.

En ce sens, parce que nous défendons les professionnelles en soins et les patient-e-s qu'elles soignent, il est important que les membres de la FIQ prennent position de façon éclairée.

Nous œuvrons à l'amélioration de la santé de la population et constatons l'impact de la pauvreté et des inégalités socio-économiques sur la santé. Nous souhaitons un gouvernement qui agira sur ces facteurs. Parce que nous défendons des membres dont la grande majorité sont des femmes, nous voulons un gouvernement qui s'emploiera à enrayer une fois pour toutes les inégalités injustifiables entre les hommes et les femmes et qui mettra en place des mesures concrètes favorisant la conciliation famille-travail-études.

## **SI NOUS ÉTIIONS 75 000 À VOTER!**

Cette trousse à outils électorale vous propose une synthèse des propositions des principaux partis politiques pour les quatre prochaines années et aussi plusieurs enjeux qui vous concernent pour lesquels nous vous proposons des questions à poser aux candidat-e-s.

N'hésitez pas à l'utiliser sur toutes les tribunes. Proposez à votre syndicat des assemblées où vous inviteriez les candidat-e-s de votre région. Questionnez les candidat-e-s qui viendront sonner à votre porte. Parce qu'en définitive, si on ne s'occupe pas de la politique, c'est elle qui s'occupera de nous.

En 2018, vous toutes avez fait de la politique en manifestant votre mécontentement aux quatre coins du Québec. Le ministre de la Santé a été obligé de vous entendre. Cette mobilisation doit se poursuivre. Peu importe votre choix, je vous invite à vous prévaloir massivement de votre droit de vote parce que toutes ensemble, nous pouvons faire une différence!



Nancy Bédard, présidente de la FIQ

# UN RÉSEAU DE LA SANTÉ MAL EN POINT



Dans votre pratique quotidienne comme professionnelle en soins, vous constatez qu'il est de plus en plus difficile d'exercer votre profession comme vous l'avez apprise et comme vous rêviez de l'exercer. Vous avez raison et les données le prouvent.

## COMPRESSIONS, RÉFORME, PRIVATISATION EN DOUCE

Entre 2014 et 2017, le gouvernement a coupé un peu plus de 1,3 milliard de dollars du budget des établissements de santé. Malgré ce que certain-e-s en disent, cette vague de compressions n'est pas sans conséquence sur votre capacité de bien faire votre travail. Bref, on vous demande de faire plus avec moins. Le réseau a aussi fait l'objet d'une des plus importantes réformes depuis le début de son existence en créant les CISSS et CIUSSS. Ces gigantesques établissements sont dorénavant, pour une majorité d'entre vous, le lieu où vous dispensez des soins. Il est encore trop tôt pour évaluer les impacts de cette réforme, mais nous pouvons déjà affirmer que votre quotidien s'en trouve complètement chamboulé. Tout comme pour les patient-e-s au cœur de cette réforme.

Depuis plusieurs années, une privatisation des services de santé se réalise en douce. Les super-cliniques et les GMF, en grande majorité des cliniques privées détenues par des médecins, offrent des services de première ligne au détriment des CLSC.

**Les médecins détiennent encore le monopole de l'accès aux soins, alors que d'autres modèles, comme des cliniques d'infirmières, pourraient mettre à contribution les nombreux savoirs des professionnelles en soins et offrir à la population des soins de santé accessibles et universels.**

## UN MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS PASSE PAR LES PROFESSIONNELLES EN SOINS

44% de la population adulte du Québec souffre d'une maladie chronique et environ 18,5% de la population est âgée de plus de 65 ans. Les besoins en matière de services de santé et de services sociaux ne cesseront de croître dans les prochaines années.

Tout comme l'ensemble des professionnelles en soins, les IPS en soins de 1<sup>re</sup> ligne peuvent indéniablement garantir un accès efficace aux soins et services de santé. Une très forte majorité de la population croit d'ailleurs que les professionnelles en soins ont la capacité et les compétences pour assurer cet accès aux services de santé.

**Un sondage Léger (2017) révèle que 84% de la population aimerait avoir accès à une clinique d'infirmières pour leurs services de santé courants.**

Les ordonnances collectives nationales sont une des façons pour les professionnelles en soins de jouer pleinement leur rôle dans l'accès aux soins. Mais, en raison d'une forte résistance des médecins, il existe seulement 10 ordonnances collectives qui ne donnent que des pouvoirs limités aux professionnelles en soins.

## RÉMUNÉRATION DES MÉDECINS

La rémunération des médecins représente près de 20% du budget total de la santé. Proportion qui est en constante augmentation depuis quelques années. Les manchettes en font foi: justifier ces augmentations faramineuses, négociées derrière des portes closes et provenant de deniers publics, devient plus en plus difficile pour le gouvernement. Il devient donc impératif, par respect pour l'ensemble de la population, que le processus et les travaux entourant les négociations avec les médecins soient plus transparents.

**Vous avez sans doute envie de demander à celles et ceux qui aspirent au pouvoir que soient mises en place des solutions durables pour améliorer l'état du réseau de la santé, pour préserver son caractère public, gratuit, universel et accessible, et surtout comment ils comptent utiliser le vaste savoir et les compétences des professionnelles en soins pour améliorer l'accès aux soins et services.**



### QUESTIONS À POSER AUX CANDIDAT-E-S

- Quelles mesures concrètes entendez-vous prendre pour améliorer l'accès aux soins, notamment aux soins de première ligne?
  - Former plus de médecins?
  - Former plus de professionnelles en soins?
  - Réinvestir dans les CLSC?
- Comment entendez-vous soutenir les professionnelles en soins qui désirent prendre une plus grande place dans la dispensation des soins de première ligne?
  - Mettre en place des mesures qui favorisent l'interdisciplinarité?
  - Permettre aux infirmières auxiliaires et aux inhalothérapeutes de jouer pleinement leur rôle?
- Quelle place au sein du réseau de la santé accorderiez-vous au secteur privé et pourquoi?
- Comment entrevoyez-vous être en mesure de financer adéquatement les besoins de santé sans cesse croissants et préserver le caractère public et universel du réseau de la santé?
  - Par une hausse des impôts?
  - Par une imposition de tarifs?
  - Par des coupures dans les services?
- Quel serait, selon vous, le meilleur mode de rémunération des médecins?
  - Par le paiement à l'acte?
  - Par un salaire comme pour les professionnelles en soins?
  - Mixte?
- Quels sont les moyens que vous mettriez en place pour rendre plus transparent le processus de négociation entre l'État et les médecins?

# SANS RATIOS, LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DES SOINS SONT MENACÉES



Dans votre pratique quotidienne comme professionnelle en soins, vous constatez qu'il est de plus en plus difficile d'exercer votre profession comme vous l'avez apprise et comme vous rêviez de l'exercer. Vous avez raison et les données le prouvent.

## DES CONSTATS ACCABLANTS ET CHIFFRÉS

Les mauvaises conditions de travail et le manque de personnel ont des effets nocifs sur la qualité des services de santé. Plusieurs études scientifiques le démontrent: ne pas avoir un nombre suffisant de personnel menace la sécurité des soins!

**On a observé que le nombre d'incidents et accidents lors de la prestation de soins de santé a augmenté de 4 % par rapport à l'année précédente pour se chiffrer maintenant à plus de 503 000 par année.**

Des effectifs insuffisants de professionnelles en soins entraînent des événements indésirables qui ont des coûts importants pour le système de santé, comme des durées de séjour plus longues pour les patient-e-s et des traitements plus invasifs. Par exemple, les plaies de pression, secondaires à l'alitement prolongé, entraînent une augmentation moyenne de 7,5 jours d'hospitalisation, avec un impact financier de 1351\$ par jour; les erreurs de médicaments entraînent une augmentation moyenne de 4 jours d'hospitalisation, avec un impact financier de 496 \$ par jour (*Journal of Advanced Nursing*, 2017).

Une étude de l'American Medical Association révélait déjà en 2002 que chaque patient-e ajouté-e à la tâche moyenne d'une infirmière a des risques plus élevés de mourir (+7%) dans les 30 jours de son entrée à l'hôpital.

## UNE LOI SUR LES RATIOS PROFESSIONNELLES EN SOINS/PATIENT-E-S

Un espoir d'en finir avec la surcharge de travail des professionnelles en soins et d'assurer la qualité et la sécurité des soins serait de mettre en place systématiquement des équipes adaptées aux besoins des patient-e-s par des ratios inscrits dans une loi. Cette solution déjà implantée ailleurs dans le monde a fait ses preuves et comporte plusieurs avantages.

**En Californie, en comparant des périodes pré et post ratios, les accidents de travail ont été réduits de 31,6% pour les infirmières et de 38,2% pour les infirmières auxiliaires (2015), évitant ainsi des coûts importants.**

Les ratios ont aussi permis d'augmenter quotidiennement de 30 à 60 minutes la présence des professionnelles en soins au chevet de leurs patient-e-s, de diminuer le taux de mortalité à la suite d'une chirurgie de plus de 10% et d'éviter

le phénomène de la « porte tournante », c'est-à-dire d'éliminer les réadmissions dans les 30 jours suivant le congé de l'hôpital (2013). Les ratios ont eu également un impact positif sur la main-d'œuvre en diminuant de 69% les postes vacants, en augmentant de 60% les demandes d'inscription aux programmes en soins infirmiers et le nombre de diplômées de 45% (2005-2006).

Ces données sont corroborées par les sondages réalisés par la FIQ en 2018: les ratios permettraient d'assurer une stabilité des équipes de travail qui ne seraient plus soumises aux aléas des gestionnaires du réseau de la santé et aux réformes budgétaires. Ainsi, les ratios seraient un argument convaincant pour inciter les professionnelles en soins à ne pas quitter la profession dans 86,4% des cas. De plus, les ratios sont appuyés par 80% de la population au Québec. De meilleurs ratios de professionnelles en soins, en réduisant les événements indésirables, ne génèrent pas de coûts supplémentaires (Martsolf G.R. et al, 2014).

**Des projets ratios ont débuté le 19 avril dernier. Au total, 17 projets seront déployés dans plusieurs régions du Québec, pour une durée d'un peu plus de 6 mois chacun. Si l'occasion est donnée au gouvernement de faire la démonstration du bien-fondé de cette solution proposée par la FIQ, il est impératif qu'elle ne soit pas abandonnée par un nouveau gouvernement. Les candidat-e-s doivent se prononcer sur cette solution structurante pour le système de santé et de services sociaux du Québec.**

Vous avez sans doute envie de demander à celles et ceux qui aspirent au pouvoir que soient mises en place des solutions durables pour que vous puissiez donner des soins de qualité et sécuritaires.



## QUESTIONS À POSER AUX CANDIDAT-E-S

- Si votre parti est porté au pouvoir, quelles solutions propose-t-il à court et à long terme pour assurer la qualité des soins et la sécurité des patient-e-s?
  - Permettre aux professionnelles d'exercer pleinement selon leur champ d'exercice (Loi 90)?
  - Des équipes de travail stables et en nombre suffisant?
  - Un soutien clinique et administratif pour les professionnelles en soins?
  - Une utilisation du plan thérapeutique infirmier (PTI)?
- Quel sera votre engagement pour assurer la pérennité des projets ratios qui sont actuellement en place?
  - Maintenir les projets en cours?
  - Déployer les projets ratios à la grandeur du Québec?
- Comment le gouvernement pour lequel vous serez élu-e collaborera-t-il avec les partenaires suivants impliqués actuellement dans ces projets?
  - Syndicats?
  - Directions de soins infirmiers?
  - Gestionnaires du réseau?
- Est-ce que votre parti s'engage à déposer une loi sur les ratios sécuritaires professionnelles en soins/patient-e-s?

# L'ÉGALITÉ POUR UNE MEILLEURE SOCIÉTÉ



Les femmes doivent encore lutter pour être traitées au même titre que les hommes. Ne vous êtes-vous jamais indignée en constatant combien les femmes sont encore victimes de violences de toutes sortes? Vous n'êtes pas la seule à penser ainsi, car il existe encore beaucoup à faire pour que l'égalité entre les femmes et les hommes soit atteinte.

## **PARTAGER LE POUVOIR**

En effet, pour les femmes, accéder à des postes électifs ou d'influence s'avère être une tâche plus difficile que pour les hommes, que ce soit dans les organisations publiques ou privées, et ce, dans toutes les sociétés. En fait, les statistiques et les témoignages des femmes qui veulent s'impliquer dans les lieux décisionnels le prouvent et un constat s'impose: les femmes vivent encore des inégalités et font face à des discriminations systémiques.

Même si au sein des cabinets ministériels, la progression des femmes a été possible en passant de 30% en 2014 à 43% aujourd'hui, ces dernières héritent trop souvent encore des ministères de moindre envergure.

Mais quels sont les obstacles que rencontrent les femmes? Certains s'imaginent que les femmes ne seraient pas intéressées à la politique tout simplement. En fait, les études montrent qu'elles font face à de nombreuses embûches quand elles décident de se présenter à des postes de pouvoir. On exigera d'elles davantage de preuves de compétence. Aussi, dans un contexte où les responsabilités familiales sont encore majoritairement assumées par les femmes, elles devront jongler entre les horaires de la vie de famille et les horaires professionnels souvent chargés et peu adaptés à leur réalité.

Pourquoi les femmes souhaiteraient-elles prendre part aux décisions ou se préoccuper de politique? Parce que l'égalité entre les femmes et les hommes se joue où se prennent les décisions et les femmes doivent occuper l'espace démocratique pour faire part de leur vision.

**Si on ne s'occupe pas de politique, c'est la politique qui s'occupe de nous. L'Histoire le prouve: les luttes pour le droit de vote, les congés parentaux, l'équité salariale, les CPE sont des revendications portées par les femmes et leurs alliés.**

## **VIOLENCE ENVERS LES FEMMES**

Les professionnelles en soins, comme les femmes en général, sont victimes de violences de toutes sortes (physique, sexuelle, psychologique). Et, dans un contexte de réformes successives, de nouvelles méthodes de gestion et de régimes d'austérité, les conditions d'exercice des professionnelles en soins créent un milieu propice à la violence qu'elle vienne des patient-e-s, des autres professionnelles ou bien des organisations.

D'ailleurs, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) rapporte une augmentation de 16 % de réclamations des victimes de violence dans le secteur de la santé entre 2010 et 2014.

Vous avez sans doute envie de demander à celles et ceux qui aspirent au pouvoir que soient mises en place des solutions durables pour que l'égalité entre les femmes et les hommes se réalise et que nous puissions évoluer dans une société exempte de violence.

**La vague de dénonciations du mouvement #MoiAussi a révélé au grand jour les violences sexuelles que subissent les femmes, fracassant du même coup l'ordre établi et obligeant les organisations et les élu-e-s à se positionner.**



## QUESTIONS À POSER AUX CANDIDAT-E-S

- Quelle est la position de votre parti sur la parité ?
- Quelles mesures concrètes proposez-vous pour améliorer la participation des femmes à la vie démocratique ?
  - Proposer des mesures de soutien aux femmes ?
  - Changer les règles parlementaires ?
  - Proposer des mesures de conciliation famille-travail ?
- Vous engagerez-vous pour une réforme du mode de scrutin favorisant davantage la participation des femmes ?
- Qu'est-ce que votre parti propose pour contrer le harcèlement et la violence au travail en prenant en compte la particularité de la violence vécue par les femmes ?
- Quelles mesures concrètes proposez-vous pour améliorer la confiance des femmes envers le système juridique, alors que plusieurs plaintes pour violences sexuelles ne sont jamais reçues par les autorités ?
- Comment envisagez-vous de soutenir le travail des organismes qui viennent en aide aux femmes qui ont vécu de la violence ?

# CONCILIER LA VIE FAMILIALE, LE TRAVAIL ET LES ÉTUDES



Dans votre quotidien et dans votre pratique comme professionnelle en soins, vous constatez qu'il est souvent difficile d'harmoniser toutes les facettes de votre vie, qu'elle soit familiale, professionnelle ou personnelle. Vous avez raison et pourtant des solutions existent.

## UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Les conditions d'exercice des professionnelles en soins ne permettent pas une vie sereine. Horaires atypiques, heures supplémentaires obligatoires, vacances déplacées, congés refusés, surcharge de travail et pression des supérieur-e-s, sont des facteurs incompatibles avec la vie familiale ou privée. Tout repose sur les épaules des individus, et plus particulièrement des femmes, même si on sait que l'État et les employeurs ont un rôle important à jouer et que la conciliation famille-travail-études est une responsabilité collective.

## CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)

Les services de garde sont des éléments essentiels à la conciliation. Peu adaptés aux horaires des professionnelles, sujets à des augmentations de tarifs, et inégaux quant à la qualité des services selon les différents modèles, ils sont encore insuffisants. Les parents sont les premiers à faire les frais des modifications apportées aux services de CPE qui ont conduit vers une augmentation des tarifs et un manque chronique de places en raison de la privatisation de l'offre de services de garde.

## RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE (RQAP)

Avoir des enfants constituerait un obstacle de plus à la conciliation si le RQAP n'existait pas. Si, périodiquement, les élu-e-s remettent en

question le taux de couverture des prestations des congés, la durée des congés et leur partage entre les parents sont des aspects du régime qui ne sont pas des acquis.

**Essentiel à l'égalité entre les femmes et les hommes, le RQAP permet un meilleur partage des responsabilités parentales. Cependant, certaines améliorations restent à faire.**

## MOYENS DE TRANSPORT

La mobilité des familles est un défi quand on veut concilier famille, travail et études et le transport peut devenir un casse-tête, voire un facteur d'isolement pour les parents. En effet, prendre trente minutes, une heure et même parfois deux heures pour faire le trajet entre la maison, la garderie, l'école et le travail a des répercussions importantes dans la vie d'une famille et augmente la charge mentale. Ainsi, l'offre de transports en commun, les stratégies de réduction du trafic, la planification de la construction routière, la proximité des services (écoles, garderies, etc.) sont les multiples solutions qui favorisent la conciliation.

## TRAVAIL INVISIBLE

Prendre soin de toutes les personnes de la famille et des proches, cette tâche souvent exercée par les femmes, fait aussi partie des aspects de la conciliation famille-travail-études.

Vous avez sans doute envie de demander à celles et ceux qui aspirent au pouvoir que soient mises en place des solutions durables pour permettre une meilleure conciliation famille-travail-études.

**En 2012, 39,8% des femmes québécoises âgées de 45 à 64 ans étaient des proches aidantes, selon le Conseil du statut de la Femme, 2017. Ces responsabilités supplémentaires ont des impacts majeurs sur le quotidien des proches aidantes: épuisement, appauvrissement, pertes d'emplois, etc.**



## QUESTIONS À POSER AUX CANDIDAT-E-S

- Quelles mesures concrètes proposez-vous pour améliorer l'accessibilité des CPE?
  - Par les horaires adaptés aux besoins des travailleuses et des familles?
  - Des tarifs bas?
  - Une augmentation du financement public?
  - Une augmentation du nombre de places?
- Quelles sont les propositions de votre parti pour bonifier le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et quels seront leurs impacts sur le partage égalitaire des responsabilités parentales?
- Quelles solutions proposez-vous afin d'améliorer les moyens de transport pour les familles?
- Quel est votre plan pour assurer une proximité de tous les services essentiels aux familles?
- Que proposez-vous pour améliorer le soin aux personnes en perte d'autonomie? Et quelles mesures seriez-vous prêts à mettre en place pour soutenir leurs proches qui doivent pallier les services non disponibles?
- Votre parti s'engage-t-il à proposer une loi sur la conciliation famille-travail-études?

# DES CONDITIONS DE TRAVAIL DIFFICILES



Dans votre pratique quotidienne comme professionnelle en soins, vous constatez qu'il est de plus en plus difficile d'exercer votre profession comme vous l'avez apprise et comme vous rêviez de l'exercer. Vous avez l'impression que vos conditions de travail ne sont pas favorables à la dispensation de soins de qualité, humains et sécuritaires. Vous avez raison et les données le prouvent.

## DÉNONCIATIONS

En janvier dernier, le cri du cœur d'Émilie Ricard a révélé l'ampleur de la détresse de plusieurs d'entre vous et a fait connaître les conditions difficiles dans lesquelles vous êtes appelées à prodiguer des soins aux patient-e-s depuis plusieurs années. Cette dénonciation est venue corroborer l'ensemble des informations contenues dans le livre « *On a notre quota: livre noir de la sécurité des soins* », lancé par la FIQ quelques semaines plus tôt.

Depuis 2016, plus de 2700 formulaires de dénonciation en ligne ont été remplis par les professionnelles en soins. Près de 40% d'entre elles ont été incapables d'effectuer l'ensemble des soins requis par les patient-e-s affectant la qualité des soins de ces dernier-e-s.

## HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Le nombre d'heures supplémentaires réalisées ne cesse d'augmenter. Pour l'année 2014-2015, 4,5 millions d'heures ont été effectuées uniquement par les infirmières alors que, selon un récent sondage (Repère 2018), 94% de la population s'est dite mal à l'aise d'être soignée par une professionnelle en poste depuis plus de 16 heures. De plus, plusieurs d'entre vous se voient contraintes de faire ces heures supplémentaires sous peine de menaces et de sanctions.

## ÉQUIPES INSTABLES ET PRÉCARISATION DE L'EMPLOI

Non seulement les heures supplémentaires s'accroissent, mais, en plus, il existe une importante problématique de stabilité dans les équipes de soins.

Parmi les causes de cette désorganisation, on observe les absences non remplacées, une forte proportion de postes à temps partiel (51% pour les infirmières et 64% pour les infirmières auxiliaires), et la substitution d'un titre d'emploi par un autre et le recours au personnel d'agences privées de placement.

**La situation des infirmières auxiliaires est particulièrement préoccupante alors que plusieurs d'entre elles occupent des postes à temps partiel de 2 jours par semaine seulement.**

## PROFESSIONNELLES EN SOINS À BOUT DE SOUFFLE

À la lecture des plus récentes statistiques fournies par le MSSS concernant la main-d'œuvre infirmière, on constate une augmentation significative des professionnelles en assurance salaire au cours de la dernière année.

**Les cas d'absence maladie pour des problèmes psychologiques explosent littéralement depuis cinq ans : CISSS de l'Estrie + 47 %; CUSM + 35 %; CISSS de la Montérégie-Est + 31 %.**

Ces conditions de travail difficiles entraînent une augmentation des départs des professionnelles du réseau de la santé ainsi qu'une difficulté à maintenir en poste celles qui y travaillent. Le

récent portrait de la main-d'œuvre infirmière (MSSS, 2018) valide cette affirmation et démontre une augmentation des départs ainsi qu'un taux de rétention moyen de 62 % sur trois années.

Les compressions budgétaires, la vaste réforme des structures du réseau, ainsi que le peu d'intérêt manifesté par le gouvernement pour améliorer la situation au cours des dernières années se sont traduits par un net recul de vos conditions de travail. Vous avez sans doute envie de demander à celles et ceux qui aspirent au pouvoir que soient mises en place des solutions durables pour que vous puissiez donner des soins de qualité et sécuritaires dans de meilleures conditions.



## QUESTIONS À POSER AUX CANDIDAT-E-S

- Quelles mesures seront mises en place pour diminuer la surcharge de travail afin que les professionnelles puissent dispenser tous les soins nécessaires aux patient-e-s ?
  - Embaucher des professionnelles en soins ?
  - Embaucher plus de personnel ?
  - Respecter le rôle des professionnelles en soins selon leurs champs de compétence ?
- Quelles mesures seront mises en place pour assurer la stabilité des équipes de travail et la sécurité et la continuité des soins pour les Québécois ?
- Mettrez-vous en place des mesures afin d'assurer l'attraction et la rétention des professionnelles dans le réseau de la santé ?
- Quelles mesures seront mises en place pour diminuer les heures supplémentaires obligatoires ?
- Est-ce que vous allez permettre aux infirmières praticiennes spécialisées (IPS) d'exercer leur profession de la même manière que dans le reste du Canada ?

En leur permettant de :

  - Poser et de communiquer un diagnostic ?
  - Initier le traitement des maladies chroniques et d'en faire le suivi sans que le-la patient-e ait d'emblée à consulter un médecin, en première ligne ?
  - Pratiquer sans entente de partenariat médical restrictive ?



Parti politique fondé en 1968, René Lévesque en a été le premier chef. Le Parti Québécois (PQ) est un parti souverainiste et il a tenu deux référendums sur la souveraineté du Québec en 1980 et 1995. Ce parti a été au pouvoir de 1976 à 1985, de 1994 à 2003 et de 2012 à 2014. Depuis 2014, le PQ forme l'opposition officielle et son chef actuel est monsieur Jean-François Lisée.

Voici quelques-unes des propositions tirées du programme et de la plateforme du parti en regard des enjeux santé, femme, famille et travail.

## ENJEU SANTÉ

---

- Donner davantage d'autonomie aux 200 000 professionnelles de la santé autres que les médecins
- Imposer un gel de la rémunération des médecins. Avec un mandat fort de l'électorat, rouvrir l'entente avec les médecins spécialistes
- Autonomie des conseils d'administration des établissements de santé et plus grande place des citoyens et citoyennes au sein des CA
- Augmenter le financement du soutien à domicile d'au moins 100 M\$ par année pendant cinq ans
- Formation de plus d'infirmières praticiennes spécialisées (500 IPS par année)
- Étendre à l'ensemble du Québec le modèle des cliniques sans médecins en permettant aux infirmières praticiennes spécialisées (IPS) d'y exercer de façon autonome, selon le modèle de la coopérative SABSA
- Permettre à d'autres professionnelles que les médecins de référer des patients à des spécialistes, sous certaines conditions
- Retour du poste du Commissaire à la santé et au bien-être
- Garantir un accès de proximité à une infirmière spécialisée dans chaque CLSC jusqu'à 21 heures 7 jours sur 7
- Création d'équipes d'infirmières et de pharmaciens en CHSLD
- Dépôt d'un budget pour optimiser le système de santé (retour de la couverture de la fécondation in vitro, rétablissement des budgets en santé publique et pour la protection de la jeunesse)

## ENJEU FEMME

---

- Mettre en œuvre la parité hommes-femmes au Conseil des ministres, au sein des CA des organismes gouvernementaux et paragouvernementaux
- S'attaquer à la discrimination systémique envers les femmes en appliquant l'analyse différenciée selon les sexes dans tous ses programmes, toutes ses politiques, tous ses ministères et toutes ses instances décisionnelles
- Effectuer une campagne nationale de sensibilisation sur la notion de « consentement sexuel », le harcèlement sexuel, le sexisme ordinaire et la culture du viol
- Abolir le délai de prescription imposé aux recours civils découlant d'une agression sexuelle



## ENJEU FAMILLE

---

- Retour à un tarif unique de 8,05\$ pour le premier enfant dans les CPE et les services déjà subventionnés, et de 4\$ pour le deuxième enfant. Ce sera gratuit pour le troisième et les suivants
- Offrir l'accès sans frais aux familles dont le revenu est inférieur à 34 000\$
- Accorder toutes les futures places en garderies aux CPE
- Intensifier le soutien aux proches aidantes
- Favoriser le développement des services de garde adaptés aux parents ayant des horaires de travail atypiques
- Modifier le Régime québécois d'assurance parentale afin que les parents adoptants bénéficient des mêmes droits que les parents biologiques

## ENJEU TRAVAIL

---

- Consacrer le droit à la syndicalisation et à la négociation collective dans la Charte québécoise des droits
- Hausser le salaire minimum à 15\$ de l'heure d'ici octobre 2022
- Reconnaître le syndicalisme comme une des voies privilégiées pour faire participer les travailleurs et travailleuses à la vie démocratique, au dialogue social et à la mobilisation nationale pour le plein emploi et pour une société juste et équitable
- Réduction de la charge de travail des infirmières et préposés aux bénéficiaires
- Un fonds d'urgence sera immédiatement débloqué pour réduire sans délai les cas problématiques identifiés dans chaque établissement de santé, pour ouvrir des postes supplémentaires à charge de travail réduite, et pour éliminer le temps de travail obligatoire



Parti politique fondé en 2006 et issu de la fusion de l'Union des forces progressistes et d'Option citoyenne. Françoise David et Amir Khadir en ont été les premiers porte-parole. Québec solidaire (QS) se définit comme écologiste, féministe et souverainiste. Depuis le 10 décembre 2017, le parti Option nationale a fusionné avec QS. Trois députés de ce parti siègent à l'Assemblée nationale. Les porte-parole actuels QS sont madame Manon Massé et monsieur Gabriel Nadeau-Dubois. Voici quelques-unes des propositions tirées du programme du parti en regard des enjeux santé, femme, famille et travail.

## ENJEU SANTÉ

---

- Transformer la conception de la santé pour avoir une vision plus large de cette dernière (approche holistique)
- Réviser le mode de rémunération des médecins afin de passer à une autre forme de rémunération
- Revoir la formation des intervenantes et intervenants en santé (y compris les médecins) afin qu'elle soit davantage orientée vers la prévention, le travail interdisciplinaire et la compréhension de l'impact du milieu sur la santé humaine
- Étendre et valoriser les services de soutien à domicile
- Instaurer des formules de résidences et d'hébergement partagés ou adaptés, qu'ils s'agissent de coopératives d'habitation, d'organismes à but non lucratif ou de résidences privées adaptées (ex.: maisons intergénérationnelles, maisons pour personnes handicapées, maisons pour personnes atteintes d'un trouble de santé mentale, etc.)
- Redonner aux CLSC leur rôle de prévention et d'éducation et renforcer leur rôle de première ligne en complémentarité avec les organismes communautaires
- Favoriser le déploiement des infirmières praticiennes spécialisées (IPS) en soins de première ligne
- Mettre à contribution les autres intervenantes et intervenants en santé, outre les médecins
- Valoriser la multidisciplinarité, l'interdisciplinarité et la médecine familiale
- Étendre les approches de type « patient partenaire » à l'ensemble du réseau

## ENJEU FEMME

---

- Prendre les mesures pour mettre fin à la surmédicalisation des femmes
- Le ministère de la Santé et des Services sociaux de concert avec le mouvement féministe, devra intégrer une analyse féministe de la santé
- Adopter une loi rendant obligatoires, en plus de la parité hommes-femmes dans les candidatures des partis politiques municipaux, d'autres mécanismes favorisant la parité dans les municipalités sans partis
- Adopter des mesures d'incitation et d'accès à l'égalité pour briser les ghettos d'emploi qui enferment les femmes dans des postes moins valorisés ou de moindres responsabilités et favoriser l'accès aux emplois non traditionnels
- Instaurer systématiquement l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans le processus de planification à tous les niveaux, afin que les politiques et les programmes intègrent les besoins spécifiques des femmes



## ENJEU FAMILLE

---

- Assurer la conciliation famille-travail, notamment par la mise en place de garderies, d'un réseau de gardiennage mobile, d'horaires flexibles, de congés de maladie et de congés parentaux
- Élaborer une loi-cadre sur la famille
- Élaboration d'une politique qui aura pour principe de base le droit fondamental à des services à la petite enfance universels, gratuits et accessibles physiquement et géographiquement
- Augmenter graduellement (à la capacité des finances publiques) le pourcentage de remplacement du revenu pour les congés de maternité et de paternité
- Moderniser le droit de la famille

## ENJEU TRAVAIL

---

- Reconnaître dans la Charte des droits et des libertés le droit à l'association en syndicats, le droit à la négociation et le droit à la grève
- Augmenter les ressources humaines et financières afin de répondre adéquatement aux besoins de la population et d'éviter la surcharge de travail des personnes qui travaillent dans le réseau de la santé et de l'éducation
- Répartir de manière plus harmonieuse la charge de travail des professionnelles et professionnels du réseau de la santé et de l'éducation
- Mettre en place des mécanismes d'accueil et d'intégration en milieu de travail, notamment par les programmes de formation initiale des professionnelles et professionnels de la santé et de l'éducation
- Assurer un accès facile et constant à des stages ou à des programmes de perfectionnement
- Abolir les agences de placement dans les services publics



Parti politique fondé en novembre 2011 par François Legault et Charles Sirois. Les membres et les députés de l'Action démocratique du Québec (ADQ), ancien parti de Mario Dumont, ont joint les rangs de la Coalition Avenir Québec (CAQ) à peine un mois plus tard. La CAQ est un parti fédéraliste. Son chef actuel est monsieur François Legault. Le parti forme la deuxième opposition depuis la dernière élection. Voici quelques-unes des propositions tirées des grandes orientations du parti en regard des enjeux santé, femme, famille et travail. Le programme du parti n'est pas disponible au moment de publier ce document.

## ENJEU SANTÉ

---

- Favoriser l'ouverture des groupes de médecine familiale (GMF) le soir et les fins de semaine et améliorer l'accès aux consultations sans rendez-vous
- Fixer une norme de deux bains par semaine, doubler le budget pour les repas et offrir plus de soins aux bénéficiaires en CHSLD
- Éliminer les obstacles inutiles pour les professionnelles en soins venant de l'étranger afin de rendre l'évaluation des compétences plus rapide et flexible et ainsi faciliter la reconnaissance de leurs diplômes
- Revoir la rémunération des médecins et renégocier une nouvelle entente avec les médecins spécialistes
- Redonner aux établissements, aux comités d'usagers, aux gestionnaires et aux conseils d'administration des établissements de santé l'autonomie et la latitude nécessaires pour assumer leurs responsabilités
- Rétablir le poste du Commissaire à la santé et au bien-être
- Prioriser le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite plutôt que l'hébergement dans des centres de longue durée
- Procéder à la rénovation de plusieurs installations du réseau de la santé
- Poursuivre le déploiement des 2000 nouvelles infirmières praticiennes spécialisées (IPS)
- Favoriser la pluralité des fournisseurs de soins et de services de santé, notamment en concrétisant de nouvelles ententes avec les cliniques privées de chirurgie

## ENJEU FEMME

---

- Offrir aux familles une bonification du soutien pour les deuxième et troisième enfants
- Rétablissement du programme de procréation assistée
- Abolir le délai de prescription au civil pour les victimes d'agression à caractère sexuel
- Aucune mention n'est faite au sujet de la parité dans les grandes orientations du Parti



## ENJEU FAMILLE

---

- Augmenter le nombre de places, offrir une meilleure gestion des listes d'attente et des horaires plus flexibles dans les centres de la petite enfance (CPE)
- Procéder à la révision de la Loi sur les normes du travail afin de l'adapter à la réalité des familles d'aujourd'hui
- Retirer les pensions alimentaires du calcul de l'aide sociale et de l'aide aux études
- Modifier la Loi sur les normes du travail pour donner aux proches aidants plus de flexibilité dans les horaires de travail et davantage de journées de congé
- Moderniser le droit de la famille

## ENJEU TRAVAIL

---

- Ouvrir des postes d'infirmière à temps complet et abolir les heures supplémentaires obligatoires
- Poursuivre les 17 projets pilotes sur les ratios patients-infirmière
- Valoriser le travail des infirmières auxiliaires et des préposés aux bénéficiaires en améliorant leurs conditions de travail
- Éliminer les clauses orphelines afin d'enrayer les discriminations dans le milieu de travail



Parti politique fondé il y a près de 150 ans. Depuis sa création, il a exercé le pouvoir pendant de nombreuses années. Plus récemment, le Parti libéral du Québec (PLQ) a été au pouvoir de 2003 à 2012 et de 2014 à aujourd'hui. Le PLQ est un parti fédéraliste. Le chef actuel de ce parti et également premier ministre du Québec est monsieur Philippe Couillard. Voici quelques-unes des propositions tirées des grandes orientations du parti ou encore de certaines résolutions du dernier congrès de novembre 2017 en regard des enjeux santé, femme, famille et travail. Le programme du parti n'est pas disponible au moment de publier ce document.

## ENJEU SANTÉ

---

- Permettre à l'infirmière affectée au triage de référer vers les cliniques, les personnes dont les cas ne sont pas urgents
- Revoir le rôle des médecins dans les suivis de grossesse afin d'utiliser les ressources de façon optimale (infirmières, sages-femmes)
- Poursuivre la mise en place des super-cliniques
- Augmenter les places de formation pour les infirmières praticiennes spécialisées (IPS)
- Encourager les CISSS et les CIUSSS à utiliser les IPS au triage des urgences afin qu'elles puissent prendre en charge les cas non urgents
- Libérer des lits de patients de longue durée dans les hôpitaux
- Analyser les besoins à court, moyen et long terme notamment en calculant le niveau d'efficacité des soins à domicile, des ressources intermédiaires, des ressources de type familial et des proches aidantes en investissant là où c'est le plus approprié en tenant compte des besoins identifiés
- Faire de la télémédecine l'un des principaux moyens d'accès aux soins dans les régions

## ENJEU FEMME

---

- Augmenter le nombre d'entreprises à propriété féminine au Québec
- Réaliser des activités de promotion et de réseautage destinées aux femmes, chefs d'entreprise
- Poursuite de la mise en œuvre de la « Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021 »
- Mettre en œuvre un train de mesures légales et sociales pour contrer le fléau des violences à caractère sexuel en créant un système de prévention, de dénonciation et de soutien
- Prévoir un recours civil accéléré pour les victimes d'agressions sexuelles et permettre à ces dernières d'obtenir gratuitement un avocat pour ce type de recours
- Viser à atteindre la zone paritaire (40 à 60%) dans toutes les instances et pour les candidatures du PLQ



## ENJEU FAMILLE

---

- Étendre les heures d'ouverture de 6 h à 21 h tous les jours pour les services de garde subventionnés afin de s'ajuster aux heures de travail variables des parents
- Assouplissement des règles du RQAP (PL 174)
- Que la conciliation travail-famille-études soit une priorité nationale en améliorant le cadre juridique actuel pour introduire des mesures d'accommodements (télétravail, modulation des heures et jours de travail)
- Sensibiliser et encourager les employeurs par des mesures appropriées aux bienfaits liés à la conciliation travail-famille-études sur la productivité de l'entreprise
- Modifier, là où applicable, la définition de « famille » pour qu'elle inclue notamment les individus avec parents vieillissants

## ENJEU TRAVAIL

---

- Modification de la Loi sur les normes du travail (PL 176)
- Projets pilotes sur les ratios



Fondé en 2001, ce parti n'a aucun député à l'Assemblée nationale. Les principes du Parti vert du Québec s'inspirent des six valeurs communes exprimées dans la Charte des Verts mondiaux, c'est-à-dire la sagesse écologique, la non-violence, la justice sociale, le développement durable, la démocratie participative et le respect de la diversité. Son chef actuel est monsieur Alex Tyrrel. Voici quelques-unes des propositions tirées de la plateforme électorale de 2014 en regard des enjeux santé, femme, famille et travail. Le programme du parti n'est pas disponible au moment de publier ce document.

## ENJEU SANTÉ

---

- En faveur d'un régime public de santé, universel et gratuit
- Investir massivement en prévention
- En faveur d'un régime public d'assurance médicaments
- Inclure les soins dentaires dans le panier de services

## ENJEU FAMILLE

---

- Toutes les familles devraient avoir accès aux services de garde subventionnés
- Réduire la semaine de travail à 35 heures

## ENJEU FEMME

---

- Mise en place d'une stratégie nationale pour le droit des femmes incluant des campagnes de sensibilisation du public pour la lutte contre le sexisme, la culture du viol et la sexualisation des jeunes filles
- Encourager les initiatives et les programmes tels que *Chapeau les filles!* ou encore École Femmes et Démocratie qui offre le programme Mairesse, ça m'intéresse!

## ENJEU TRAVAIL

---

- Solidaire avec le mouvement syndical
- Offrir des conditions de travail avantageuses aux fonctionnaires de l'État
- Abolition du temps supplémentaire obligatoire (TSO)
- Ne pas hausser l'âge de la retraite



Nouveau parti politique sur la scène provinciale. Le Nouveau Parti démocratique du Québec (NPDQ) a tenu son premier conseil le 6 mai dernier. Le NPDQ est un parti fédéraliste. Son chef est monsieur Raphaël Fortin. Voici quelques-unes des propositions tirées des orientations du parti en regard des enjeux santé, femme, famille et travail.

## ENJEU SANTÉ

---

- Maintien d'un régime public de santé
- Revoir la rémunération des médecins et interdire l'incorporation de ces derniers
- Régime public d'assurance médicaments pour tous
- Renforcer les services en CLSC
- Soins dentaires couverts par le régime public à moyen terme
- Couverture publique de la procréation assistée
- Soutien aux proches aidantes

## ENJEU FAMILLE

---

- Aucune proposition

## ENJEU FEMME

---

- Aucune proposition

## ENJEU TRAVAIL

---

- Le NPDQ propose d'apporter des changements importants au Code du travail, notamment pour assurer l'équité salariale, pour réduire la nature précaire du travail, pour améliorer les retraites et pour hausser le salaire minimum à 15\$ de l'heure
- Embauche de personnel dans les CHSLD
- Élimination du temps supplémentaire obligatoire (TSO) et embauche de nouvelles infirmières

Parti politique fondée en 2009. Ce parti n'a aucun député à l'Assemblée nationale. Le Parti conservateur du Québec est dirigé depuis 2013 par monsieur Adrien Pouliot. Voici quelques-unes des propositions tirées du programme du parti en regard des enjeux santé, femme, famille et travail.

## ENJEU SANTÉ

---

- Modifier le financement des établissements de santé publics en introduisant le financement à l'activité
- Établir un palmarès des hôpitaux afin de stimuler la compétition
- Favorable à la gestion et à la propriété privée des hôpitaux
- Modifier la rémunération des médecins en milieu hospitalier
- Permettre aux médecins de travailler dans les secteurs public et privé
- Permettre aux gens qui en ont les moyens d'avoir une assurance maladie de se payer des soins dans le secteur privé
- Favoriser l'interdisciplinarité

## ENJEU FEMME

---

- Abolir toutes les politiques de discrimination positive à l'égard des femmes au sein de la fonction publique québécoise

## ENJEU FAMILLE

---

- Versement d'une allocation de 100 \$ par semaine par enfant en laissant le libre choix aux parents de choisir le type de service de garde qu'ils désirent pour éventuellement permettre aux garderies de moduler leurs tarifs afin d'être compétitifs
- Revoir l'aide financière des proches aidantes
- Abolir l'initiative « des amis des bébés » afin de laisser le libre choix aux mères de recourir au type d'allaitement qu'elles désirent

## ENJEU TRAVAIL

---

- Abolir la loi anti-briseurs de grève
- Modifier le Code du travail en ce qui a trait aux règles d'accréditation
- Restreindre l'utilisation des cotisations syndicales



FIQ | SECTEUR PRIVÉ



**FIQ Montréal** | Siège social

1234, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2K 0A4 |  
514 987-1141 | 1 800 363-6541 | Téléc. 514 987-7273 | 1 877 987-7273 |

**FIQ Québec**

1260, rue du Blizzard, Québec (Québec) G2K 0J1 |  
418 626-2226 | 1 800 463-6770 | Téléc. 418 626-2111 | 1 866 626-2111 |

**FIQ** | Secteur privé

5630, rue Hochelaga, Montréal (Québec) H1N 3L7 |  
514 543-4060 | Téléc. 514 543-3929 |

[fiqsante.qc.ca](http://fiqsante.qc.ca) | [info@fiqsante.qc.ca](mailto:info@fiqsante.qc.ca)